

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Gestion et contacts	6
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'approfondissement en économie vous offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines de l'économie ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences en économie (sa majeure) et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique économique, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en économie (sa majeure).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines des sciences économiques afin de faciliter le choix de la finalité et des options de son master.
2. Développer une compréhension approfondie de questions complexes en économie relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences économiques.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2019-2020
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020
- ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o En premier bloc annuel de l'approfondissement (15 crédits)

o Séminaire (5 crédits)

un parmi

☒ LECGE1226	Séminaire : économie du travail Prérequis: LECGE1115		30h+10h	5 Crédits	2q	x	
☒ LECGE1227	Séminaire d'Economie internationale : monnaie et finance Prérequis: LECGE1115	Vincent Bodart	30h+10h	5 Crédits	2q	x	

o Approfondissement en Economie (10 crédits)

deux parmi

☒ LECGE1216	Croissance et développement Prérequis: LECGE1115	David De la Croix	30h	5 Crédits	1q	x	
☒ LECGE1228	Economie régionale Prérequis: LECGE1115	Arastou Khatibi	30h+10h	5 Crédits	2q	x	
☒ LECGE1333	Game theory and information in economics Prérequis: LECGE1115, LANGL1330	Julio Davila Muro Pierre Dehez	30h+10h	5 Crédits	2q	x	

o En deuxième bloc annuel de l'approfondissement (15 crédits)

o Séminaire (5 crédits)

un parmi

☒ LECGE1323	Séminaire : économie industrielle Prérequis: LECGE1115	Elisabeth Van Hecke	30h+10h	5 Crédits	2q	x	
☒ LECGE1334	Seminar International Economy : trade Prérequis: LECGE1115, LANGL1330	Gonzague Vannoorenberghe	30h+10h	5 Crédits	2q	x	

o Approfondissement en Economie (10 crédits)

○ LECGE1335	Econométrie appliquée Prérequis: LECGE1114	Nezar Bennala (supplée Sébastien Van Bellegem) Sébastien Van Bellegem	30h+15h	5 Crédits	2q		x
○ LECGE1331	European Economy Prérequis: LECGE1115, LANGL1330	Gonzague Vannoorenberghe	30h+15h	5 Crédits	2q		x

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme lecon100p) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences économiques et de gestion](#) [prog-2019-ecge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Sans condition, pour les étudiants de 2ème bloc annuel du programme de bachelier en sciences économiques et de gestion quelque soit le choix futur du master (en économie ou en gestion).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Entité	SSH/ESPO/SESP
Entité de la structure	Bureau du premier cycle (SESP) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/sesp)
Dénomination	
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/espo)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61
Responsable académique du programme:	Luca Pensieroso
Personne(s) de contact	
	• Marie Gilot

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

INFOS PRATIQUES

Inscription à l'approfondissement

1. Inscription à l'approfondissement et sa vérification

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel de leur programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

2. Modification de l'inscription à l'approfondissement

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études.

Horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)

Inscription aux activités de l'approfondissement

1. Informations sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités de l'approfondissement

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

Supports disponibles

Les informations utiles seront données aux cours.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examen

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens. Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session normale, pour éviter les conflits d'horaires. La grille des horaires est disponibles sur le site WEB :

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)